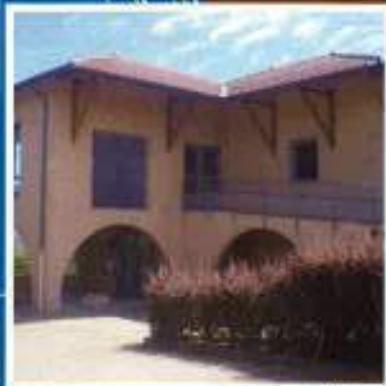


Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -



SOM MAI RE

25 à 27 FAITES CONNAISSANCE AVEC...

Le marais

28 à 32 INFORMATIONS DIVERSES

28 - 29 • SICTOM

30, 31 • Calendrier festif

32 • Etat Civil

2 EDITO DU MAIRE

3 à 9 VIE COMMUNALE

- 3• Plan local d'urbanisme...
- 4• Cantine scolaire...
- 5• Accueil d'un nouveau boucher...
- 6• Banque alimentaire
- 7• Les défibrillateurs...
- 8 • Concours des maisons fleuries
- 9 • Nouveau terrain de football

10 à 24 VIE ASSOCIATIVE

- 10• Le sou des écoles
- 11• Bibliothèque
- 12• Club de marche
- 13• Le cerf
- 14• Retour de Kick
- 15• CS Faramans
- 16• Enfants d'ailleurs
- 17• Faradanse...
- 18• Journée des classes
- 19• ACCA
- 20• FNACA
- 21• Club de l'amitié
- 22• Voyage du syndicat
- 23• CCAS...
- 24• Amicale des donneurs de sang.

Ce magazine est édité par la commune de Faramans.

Tél. 04 74 54 22 97 - Fax 04 74 54 20 00

Directeur de la publication : Richard Gilbert

Conception Rédaction :
Commission communication du conseil municipal

Conception Graphique / Impression :
Imprimerie Souquet 04 75 02 45 46 - Romans

Tirage à 420 exemplaires - Périodicité : annuel.



«L'année 2009 se termine dans un climat morose.

Cette année a vu l'emploi dans notre région régresser, des entreprises ont fermé et pour d'autres, l'activité a fortement diminué.»

- Cette année le nombre de permis de construire, a fortement décrue sur notre commune.

- Au printemps, nous avons changé de locataire à la boucherie ; après 10 ans passés avec Monsieur Bruno MANGE, nous accueillons aujourd'hui Monsieur Martial CHANAUX.

- Le terrain de foot dont nous

avions programmé les travaux pour 2009-2010 a fait l'objet de subventions.

- L'étude pour la construction de l'école maternelle a été confiée au cabinet d'architecte Jean-François BENOIT de Grenoble.

Le comité de pilotage et le conseil municipal, après présentation de plusieurs esquisses, ont validé le plan de construction proposé.

Le permis de construire doit être déposé fin 2009 ou début 2010.

Les travaux débuteront dans l'été 2010 et devraient durer plus d'un an.

Des travaux d'aménagement entre la place du village et les écoles actuelles vont faire l'objet d'une étude.

- Le plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit.

Une cartographie des aléas a été demandée.

- En liaison avec le Schéma

Directeur de la région grenobloise, nous étudions les dispositions à mettre en place pour prendre en compte le développement durable.

- Le mur du cimetière, côté Est, a fait l'objet de travaux de rénovation.
- Cette année, la fréquentation du camping est en baisse (crise oblige).
- Zone de loisirs : la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers étudie une réorganisation de la base de loisirs.

En cette fin d'année, il est temps de formuler des voeux de bonne santé et de réussite à tous, mais aussi de savoir prendre du temps pour soi ou pour les nombreuses associations qui animent notre village toute l'année.

Gilbert Richard
Maire

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

■ LE PLAN LOCAL D'URBANISME ■

L'élaboration du plan local d'urbanisme se poursuit.

La commission urbanisme, chargée de cette étude, avec l'assistance du cabinet BELLI-RIZ, s'est réunie pour définir les pistes de réflexion pour les zones constructibles, la protection du milieu naturel, les surfaces agricoles, les forêts, la protection des zones de captage de

l'eau, le tissu urbain, les hameaux...

Tous ces points doivent être pris en considération dès l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), première étape du PLU, qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Le PLU doit respecter les orientations

exposées dans le PADD ainsi que les contraintes apportées par le Schéma Directeur de la région grenobloise qui est en cours de révision et sera approuvé au plus tard à la fin 2010.

Une cartographie des aléas va nous permettre de prendre en considération tous les risques naturels.

■ LES EMPLOYÉS COMMUNAUX ■

Pour assurer les services mis à disposition de la population, nous avons besoin de collaborateurs.

- L'accueil du public et l'agence postale par Madame Véronique BALDERER.
- Le secrétariat de mairie par 2 personnes à mi-temps : Mesdames Sylvie GOIZET (titulaire du poste) et Corinne CHERRUY.
- La bibliothèque par Mesdames Danièle COLLOBER et Chrystèle LANIEL.
- Le service technique par Messieurs Jean-Paul BERMOND, Denis FAVIER (en maladie) remplacé par Claude GROS et Joris SERVOZ (en contrat d'appren-

Chrystèle LANIEL.

- Les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) par Mesdames Patricia LANIEL, Danièle COLLOBER et Chrystèle LANIEL.
- La cantine et l'accueil périscolaire par Mesdames Danièle COLLOBER et

apprentissage paysagiste).

- Le camping par Madame Dominique GLEONEC aidée de Mesdames Danièle COLLOBER et Chrystèle LANIEL.



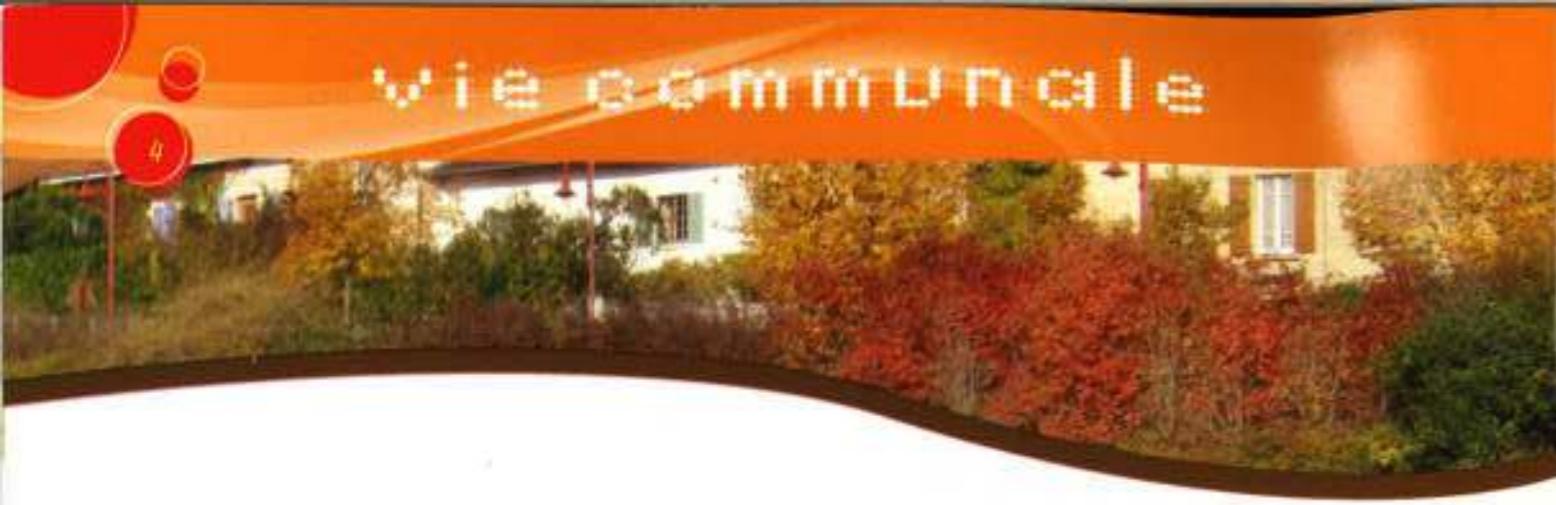
Sylvie



Corinne

■ LE CORPS ENSEIGNANT ■

À la rentrée de septembre 2009, l'école primaire a changé de directrice. Mme Mathilde FEDERICO a remplacé Mme Josiane PATRAS. Cette dernière a souhaité se rapprocher de son domicile. Les quatre autres institutrices sont restées fidèles à notre commune.



■ LA CANTINE SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE ■

La cantine a été créée il y a plusieurs années par des parents d'élèves regroupés en association « loi 1901 » et s'appelait « la dinette », elle était administrée par des bénévoles.

Le nombre des repas servis journalièrement augmentant tous les ans, ce mode de fonctionnement n'a plus été possible ; la commune a alors repris la gestion de la cantine-garderie.

Pour l'année 2008, 2 400 repas ont été

servis ; ils ont été préparés par la société API dans les cuisines de l'école Saint François, à la Côte Saint André.

Dans l'avenir la cantine sera transférée dans les locaux de la nouvelle école maternelle. Le personnel communal assure aussi l'accueil périscolaire les jours d'école le matin, le midi et le soir.

De plus, le soir, le temps de garde est modulable le soir suivant le besoin des familles.



■ ACCUEIL D'UN NOUVEAU BOUCHER ■

Monsieur Bruno MANGE, après dix années passées à Faramans, a cessé son activité fin mars 2009.

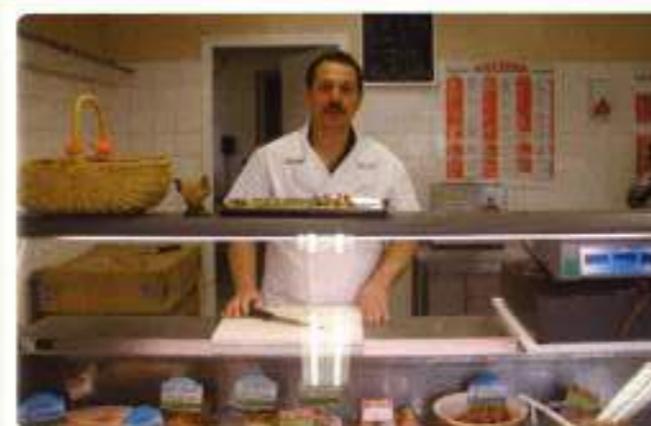
La commune, propriétaire des locaux, a entrepris quelques travaux de rafraîchissement et de remise aux normes.

Il a été également acquis du matériel neuf tel qu'un piano avec four pour le laboratoire.

C'est donc mi-avril que Monsieur Martial CHANAUXT a débuté son activité dans des locaux rénovés, pour le plus grand plaisir de tous.

En effet la présence d'un tel commerce dans notre village contribue à son dynamisme et à son attractivité.

Nous souhaitons longue vie à la Boucherie CHANAUXT.



■ LA VOIRIE COMMUNALE ■

L'ensemble des routes, des chemins ruraux et d'exploitation, des accotements, des fossés de drainage forme la voirie communale.

Cela représente une surface importante.

Les ayettes et les chemins d'exploitation ont été créés lors du remembrement et gérés par l'association foncière de remembrement.

Après un délai de 20 ans, n'ayant plus de remboursement d'emprunt à gérer, l'association foncière les a cédés à la commune avant de se dissoudre. Les chemins d'exploitation sont réservés à l'exploitation des terrains en limite. Les fossés et les ayettes ont pour objet l'écoulement des eaux pluviales.

Les chemins ruraux desservent la plaine ou la forêt ; ils sont réservés aux riverains et ne sont pas ouverts à la circula-

tion d'intérêt général. Leur entretien n'est pas obligatoire par la commune.

Les routes ou les voies communales sont ouvertes à la circulation, leur entretien est donc indispensable.

L'entretien de cet ensemble a un coût très élevé pour la commune.

Une tranche de travaux est programmée tous les ans (réfection de la bande de roulement ou du fossé par exemple) pour un budget de 40 000 € environ.

De plus, chaque année, les bandes enherbées tout au long des voies sont broyées (2 fois ou plus si nécessaire) et les haies naturelles sont taillées à l'automne. L'hiver, le chasse-neige et le sel rendent la chaussée praticable. Le coût de ces travaux est d'environ 15 000 €.

Les haies et les arbustes des particuliers plantés le long des voies ne doivent pas

dépasser sur l'emprise communale.

En conclusion, ce patrimoine, utilisé par tous, mérite que chacun lui apporte le plus grand soin.



■ ÉCOLE MATERNELLE ■

Après une réflexion entamée en 2008 avec une large contribution des familles et des enseignants au sein du comité de pilotage, 2009 a vu le projet entrer dans une phase plus concrète.

Il a été établi un projet précis reprenant les besoins diagnostiqués lors des différentes concertations.

Puis le cabinet d'architecte Jean-François BENOIT a été retenu.

Celui-ci a travaillé sur le plan et l'avant-projet qui permet de lancer



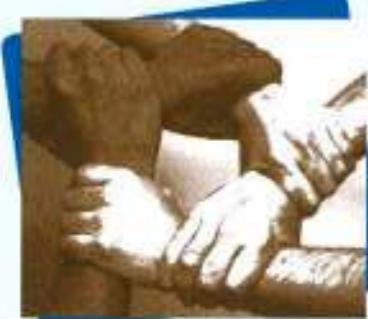
toutes les démarches administratives :

- permis de construire
- demandes de subventions...

2010 verra sortir de terre ce projet si important pour notre village.

BANQUE ALIMENTAIRE

Une initiative de la Communauté de Communes.



Au cours de l'année 2009, la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers, et la banque alimentaire, ont uni leurs efforts pour créer une association loi 1901 qui a pour but la distribution de colis alimentaires à toutes les personnes ou familles en difficulté.

Tous les villages de la Communauté de Communes sont invités, par l'intermédiaire de leur CCAS, à adhérer à cette association. Ainsi toutes les personnes des communes ayant droit à un colis suite à des aléas de la vie, pourront se rendre dans les points de distribution mis en place chaque semaine de l'année.

Le siège de l'association est en mairie de St Siméon de Bressieux.

Les points de distribution seront situés à Bossieu, St Siméon de Bressieux et Gillonnay. La première distribution doit avoir lieu début 2010.

L'examen des dossiers (conditions de ressources) sera fait en toute confidentialité avec le respect dus à tous.

Les dates et heures d'ouverture ne sont pas encore connues à ce jour.

Pour assurer cette distribution, nous en appelons à toutes les bonnes volontés. Ainsi, nous invitons toutes les personnes disponibles et désireuses de faire du bénévolat à se faire connaître en mairie.

La précarité peut survenir à tout moment de la vie. Nous pouvons tous, un jour ou l'autre, être confronté à une situation nous amenant à avoir besoin de ce service.

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser en mairie ou au siège de l'association en Bièvre-Liers - Tél. : 04 74 79 17 76.

LE CAMPING

Après de nombreuses années de fonctionnement, notre camping avait besoin d'un lifting.

C'est plus spécialement le premier bloc sanitaire qui avait subi les outrages du temps, et de la crue.

L'extérieur a été préservé, mais l'intérieur a été totalement détruit et les cloisonnements ont été refaits en matériaux plus adaptés à la fonction du bâtiment.

Cet été les campeurs ont donc pris possession cet été de sanitaires flambant neufs.

De plus la visibilité du camping a été

modifiée par la mise en place d'un nouveau panneau à l'entrée.

Et enfin, le travail de la responsable a été amélioré par l'achat de matériel informatique.



LES DÉFIBRILLATEURS

Tous les ans, en France, 60 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque.

En cas de crise cardiaque, le taux de survie, dans notre pays, est de 2 à 4 %. Alors qu'aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons, ce taux est de 20 à 50 % grâce aux défibrillateurs.



Au mois de juin dernier, un défibrillateur a été installé au cœur du village, rue centrale, devant le local de L'ADMR.

Cette installation a été réalisée par la municipalité, avec l'aide et l'implication de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre-Liers. Chaque commune s'est dotée d'un appareil de ce type.

De plus, un autre défibrillateur se trouve à l'accueil du golf. Il a été financé par la Communauté de Communes.

D'usage simple (la procédure à suivre est indiquée), ces deux appareils sont à la disposition de tous en cas de problème. Ils sont entièrement automatiques.

Une séance d'information et d'utilisation a eu lieu le 18 juin 2009 au centre aéré Galabourdine pour les habitants de Faramans et de Penol.



TÉLÉTHON

Après quelques années où aucune manifestation n'était organisée à Faramans pour le Téléthon, 2008 et 2009 ont été synonymes d'une forte implication de notre commune.

Le même type de festivités est organisé depuis deux ans :

- Le vendredi soir des artistes locaux (chanteurs, danseurs, musiciens...) proposent un spectacle de très haut niveau au Centre Culturel.

- Le samedi après-midi, le club de marche met en place deux circuits de promenade (un pour les enfants, un autre pour les adultes).

- En fin d'après-midi, toute la population est invitée à déguster de succulentes crêpes au Centre Culturel.

Tout au long de la semaine, une urne destinée à recueillir des fonds, pour cette noble cause, est déposée en Mairie.





■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ■



Mme et M^r DURAND Yves

VIOLETTE : modestie

En 2009 à Faramans, les maisons ont été bien fleuries malgré la chaleur, le vent chaud et la sécheresse et c'est tout à l'honneur des Faramantois.

Quelques-uns se découragent face à une nature peu clémence pour nos plantes ces dernières années, on a envie de leur dire : Persévérez !!

Utilisez des plantes rustiques, peu gourmandes en eau, diversifiées, productrices de nourriture pour les insectes.

Demandez conseil à celles et ceux qui obtiennent des géraniums magnifiques, des bégonias gros comme des choux, des œillets d'Inde formant des rubans jaunes ou orange le long des chemins. Alors,

Les fleurs font partie de notre vie.

Toutes les occasions ne sont-elles pas bonnes (anniversaire, naissance, baptême, fiançailles, mariage, décès), ou simplement plaisir de faire plaisir à ceux que l'on aime ?

C'est donc avec les fleurs, très souvent, que nous nous exprimons.

Ceci dans toutes les langues puisque toutes sont parlées par les fleurs : celle des amoureux audacieux ou timides, des amants heureux ou malheureux, des mariés attentionnés, celle de l'amitié, de la fidélité, de la joie et même celle de la peine, de l'adieu...

Légendes créées autour des fleurs, influences bénéfiques ou maléfiques qu'on leur prête, caractères symboliques qu'on leur attribue... Que savons-nous de tout cela ?

Quelques exemples :

AZALÉE : romance

BÉGONIA : vitalité

GLAÏEUL : rendez-vous

IRIS : messager

LIS : pureté

MARGUERITE : simplicité

MYOSOTIS : fidélité

ROSE : amour



Maison Lefèvre



Maison Gaignaire

munis de ces petits conseils, on se dit à l'année prochaine !

En 2009, le jury communal a attribué une récompense, à 27 lauréats et 3 encouragements, pour les maisons fleuries.

Nous désirons, pour l'année 2010, donner une chance aux propriétaires des maisons fleuries, non visibles de la rue. Dans ce cadre, les personnes, qui veulent participer au concours, doivent se faire inscrire en mairie.



Depuis plus de 10 ans, les dirigeants demandent aux élus la création d'un nouveau terrain de football.

En effet, les effectifs du Club Sportif sont toujours aussi conséquents.

Les 160 licenciés, répartis en 9 équipes, utilisent tout au long de la semaine (entraînements + matchs) les terrains à 7 et à 11 existants. Au printemps et en été, il n'y a pas de soucis. Par contre, dès l'arrivée des pluies et tout au long de l'hiver, la pelouse se transforme rapidement en bourbier.

Il y a 8 ans, la commune a acheté une parcelle en parallèle des terrains existants.

Au cours du mandat précédent, une étude de sol a été effectuée.

Une consultation concernant la création d'un terrain éclairé avec drainage et arrosage intégré fut également réalisée. Devant le prix annoncé (~ 200000 €), le projet fut suspendu.

Consciente du problème mais soucieuse de ne pas engendrer de gros frais, la municipalité a lancé un appel d'offre, début 2009, concernant :

- La création du terrain (labour, mise à niveau de l'aire de jeu, ramassage des grosses pierres, enfouissement des petits cailloux, ensemencement).
- La pose de la main courante et d'une paire de buts.
- La plantation d'une clôture végétale.

Pour un montant inférieur à 38000 € TTC, la meilleure offre a été retenue.

Les demandes de subvention déposées auprès du FNDS (jeunesse et sport) et de la FAFA (fond d'aide au football amateur) ont permis l'obtention de 100% d'aides.

Mais comme la loi stipule que la collectivité porteuse du projet doit débourser 20% du montant, il restera donc ~ 7600 € TTC à la charge de la commune.



■ NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL ■

Comme le club s'est engagé à reverser 1/3 du montant final à la commune, le nouveau stade n'aura donc coûté que ~ 5000 € TTC aux contribuables faramantois.

Les travaux ont commencé au printemps 2009. En parallèle à la création du stade, le fossé entre les deux terrains a été refait. Ceci permettra de l'entretenir avec la tondeuse et de diminuer le risque d'inondation en cas de fortes précipitations.

L'ensemencement a été effectué fin septembre. Les petites pluies d'octobre ont permis la germination et en cette fin d'année la pelouse est très belle.

Avant le printemps, une clôture végétale verra le jour à l'est du nouveau terrain.

Ensuite, les cages et la main courante seront installées.

L'inauguration devrait avoir lieu en début de saison 2010/2011 ou au mieux courant de cet été.

LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE...

■ LE SOU DES ÉCOLES ■



L'association des parents d'élèves maintient son activité afin d'apporter «un plus» à tout les élèves dans le déroulement de leur scolarité à l'école de Faramans.

Voici le programme pour l'année 2009-2010 :

Le 15 novembre 2009 les amateurs de cartes se sont rencontrés pour s'affronter dans un concours de Coinche.

Les parties se sont enchaînées tout l'après midi pour finalement sélectionner les vainqueurs qui se sont partagés le premier lot : un cochon préparé d'environ 100 kg.

Les moins chanceux sont néanmoins tous repartis avec saucisses ou saucissons.

Le 12 décembre la vente de sapins de Noël a apporté aux enfants l'élément essentiel dans la préparation de Noël.

■ ARBRE DE NOËL :



Le 18 décembre 2009 le Père Noël était attendu par tous les enfants. Il a amené de mul-



tiples jeux pour la cour de l'école et des instruments de musique. Merci Père Noël.



■ SORTIE NEIGE :

En début d'année 2010 une sortie neige se prépare, avec l'apprentissage du ski de fond pour les plus grands et des raquettes pour les plus petits. Début 2009 toute l'école était partie pour Chamrousse sur le plateau de l'Arsèle pour goûter au plaisir de la randonnée en

raquettes..

■ MATINÉE SAUCISSES :

Le 21 mars 2010 se déroulera la matinée saucisses avec vente de saucisses crues ou cuites.

■ LES SORTIES :

Au printemps 2009 plusieurs sorties ont été organisées suivant l'âge des enfants :

Les maternelles ont fait connaissance avec les poneys et chevaux du Centre Equestre de Faramans où durant plusieurs séances ils ont appris beaucoup sur les chevaux et se sont adonnés au plaisir de l'équitation.

Les primaires sont partis à Vassieux en Vercors. Les CM ont visité plusieurs lieux de la résistance et les CE et CP ont visité une grotte et fait connaissance avec des chiens de traîneau.

Cette année d'autres sorties sont à l'étude.

■ FÊTE DES ÉCOLES :

La fête des écoles du 26 juin 2009 s'est déroulée sous un beau soleil. Après avoir dégusté un repas sous chapiteau (poulet basquaise), les enfants nous ont emmenés au 4 coins du monde en nous interprétant des danses du Pérou, d'Afrique du sud, d'Amérique du Nord... Après leur spectacle, la détente était au programme : château gonflable, pêche à la ligne, jeux de quilles, poneys...

Cette année la fête des écoles aura lieu le 27 juin 2010.

Nous remercions tous les parents d'élèves pour leur participation active ainsi que le corps enseignant.

■ BIBLIOTHÈQUE L'ARCOLADE ■



Les permanences sont toujours régulièrement effectuées deux fois par semaine, et sont très prisées de nos lecteurs.

nous devons renouveler les ouvrages régulièrement.

Nous avons du acheter des bibliothèques supplémentaires car nous manquions de place, notamment pour les policiers.

Nous avons naturellement acquis des livres neufs qui nous ont été réclamés par plusieurs personnes et aussi pour suivre les nouveautés.

Nous avons également bénéficié de la générosité de plusieurs personnes ayant des livres en très bon état et qui nous en ont fait don.

C'est pour cette raison aussi que

Nous les remercions vivement.

Nous avons eu droit à une subvention du Conseil Général pour avoir des livres documentaires gratuits pour un montant de 1600 euros ; merci à la Bibliothèque Départementale et au Conseil Général.

Avec les deux passages du Biblio-bus, cela nous permet de renouveler le « catalogue », chose très appréciée par nos lecteurs assidus.





■ CLUB DE MARCHE DE FARAMANS ■

Partenaire de la section foot, au sein du club sportif de Faramans, le club de marche (qui se cherche un nom plus personnalisé) a soufflé sa 2ème bougie : **il rassemble actuellement 43 adhérents et propose deux sorties par semaine, le samedi et le lundi après-midi.**

Une organisation qui se veut à la hauteur des besoins...

Le fonctionnement de l'association commence à être bien rôdé : une commission « calendrier & itinéraires » se réunit tous les deux mois pour établir un programme de sorties aussi variées que possible, au départ de Faramans ou depuis une commune voisine.

Le lieu de rassemblement est toujours fixé Place du Tailleur mais, une fois sur deux, les randonnées nécessitent un court déplacement de 15 à 30 minutes, en covoiturage. Ce programme est envoyé à chaque adhérent mais il peut aussi être consulté à l'affichage, dans le centre du village.

Les sorties sont établies de façon à ce que chaque marcheur trouve « chaussure à son pied », quant à la distance et au rythme : un circuit de 8 à 10km peut être allongé et atteindre 12 voire 15km, pour les personnes les plus endurantes ou qui recherchent une activité physique plus intense.

La convivialité apparaît comme un atout majeur de l'association : les randonnées souvent ponctuées de bonnes blagues sont assez animées et se déroulent dans la bonne humeur.

Chacun sait cependant garder du souffle en réserve car l'objectif recherché place cette activité marche, pratiquée en groupe, dans le domaine du sport...

Des actions annexes...

Le club de marche s'est investi dans d'autres activités :

- Encadrement des enfants sur deux circuits et vente de crêpes, à l'occasion du Téléthon.



L'accueil des nouveaux marcheurs et des conjoints lors du repas annuel : une initiative qui deviendra habituelle...

- Participation aux manifestations du C.E.R.F.
- Sorties communes avec le club de Morencé (Beaujolais) et celui de Pisieu.
- Parcours particuliers autour des croix ou des fours particuliers de Faramans.
- Coopération avec l'Office de Tourisme de la Côte Saint André pour organiser et encadrer la journée de randonnées « Tours et détours », au départ de Faramans, en juin dernier. Projet d'investissement pour la prochaine édition.
- Organisation d'un repas annuel des adhérents et conjoints pour accueillir les nouveaux marcheurs et d'un goûter de Noël.

Renseignements complémentaires.

Contactez :
Jean-Pierre LEFEBVRE,
au 06 37 82 42 14.



■ LE CERF ■

Fort de ses membres, le CERF ne vit que par la participation des Renaillets. Cette année marque le renouveau grâce à l'arrivée de nouveaux membres au bureau (David Chenu et Guy Carras), ainsi qu'une nouvelle association « Bougeons nous la vie », née à Sardieu par quelques passionnés de « VW », comme ils disent !

Ce sont eux qui sont à l'origine du meeting du 19 juillet, sur la base de loisirs des Eydoches (site de la Foire aux Châtaignes).

Nous vous donnons rendez-vous en 2010 pour une nouvelle édition.



La saison 2009 du Comité d'Entente Rural de Faramans a débuté avec le feu d'artifice, qui a échappé de justesse à la pluie ; le spectacle fut à la hauteur des attentes du public, encore très nombreux cette année.

Elle s'est achevée sur une note de convivialité le vendredi 27 novembre au Centre Culturel de la commune, pour le traditionnel repas de remerciements aux bénévoles.

Cette année encore, vous avez été + de 150 à participer tant à la préparation (ramassage des châtaignes, vendanges, installation des chapiteaux et autres matériels, fabrication de la confiture de châtaignes, de pognes, de gâteaux...) qu'aux divers stands de la foire.

Malgré le vent qui n'a pas cessé de la journée, la Foire fut une réussite.

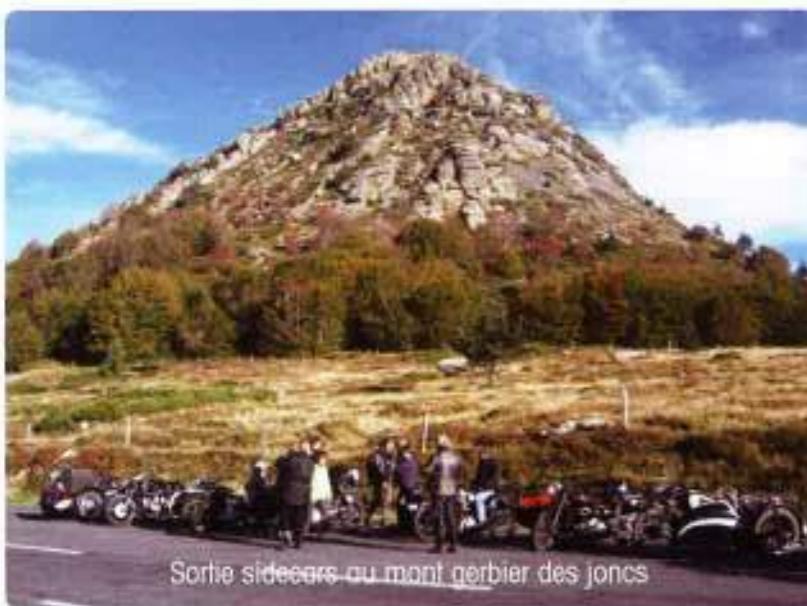
Les châtaignes étaient, disons-le, un peu petites, mais les cornets de châtaignes grillées ont été très appréciés par les visiteurs friaix, accompagné d'un petit verre de bourru pour faire glisser le tout. Ensuite chacun a pu aller faire un petit tour de quad sur le terrain aménagé le long de la route.

L'association des Chasseurs a encore remporté un vif succès avec ses boudins à la chaudière, en rupture de stock avant midi.





■ RETOUR DE KICK ■



Sortie sidecars au mont gerbier des joncs

Depuis quelques années le moto club compte 25 membres, motards ou simplement passionnés de vieilles mécaniques.

Si vous souhaitez restaurer une moto, avoir des renseignements, des adresses de spécialistes ou simplement rouler, **n'hésitez pas** à nous contacter ou à rejoindre notre association.

Les activités principales sont :

- organisation de rallyes
- stand d'exposition aux coupes motolégende (circuit Dijon prenois : fin mai)
- contacts et balades avec d'autres clubs de motos anciennes .
- organisation de 4 bourses d'échanges trimestrielles. (2ème dimanche du 3ème mois)

Le bureau - Tél. : 06 22 04 92 99



Rallye en Ardèche



Rallye en Ardèche



■ CS FARAMANS ■



Le CS FARAMANS football a passé une bonne saison 2008/2009.

Les résultats sportifs ont été conformes à notre attente.

L'équipe première termine à la quatrième place de sa poule. L'équipe réserve termine également quatrième avec un bon parcours en coupe Nord-Isère.

Ce bon résultat permet à l'équipe réserve d'accéder en troisième division pour la saison 2009 / 2010 ; félicitations aux joueurs et aux dirigeants Aimery, Aurélie et Rémy.

Les moins de 15 ans (U17 pour cette saison), en entente avec nos voisins du

BOSS, terminent à une excellente deuxième place.

Les moins de 13 ans, les benjamins à 9 et les benjamins à 7 se classent en milieu de tableau, avec un équilibre entre les victoires et les défaites.

Les poussins et débutants ont progressé dans l'apprentissage du football en participant assidûment à l'école de foot et aux différents plateaux du samedi après-midi.

Pour les jeunes, la saison 2009 / 2010 verra la suppression des appellations débutants, poussins, benjamins, moins de 13, moins de 15 et la mise en place des nouvelles catégories en phase avec ce qui se fait en Europe et mieux adaptées aux classes scolaires.

FOOTBALL D'ANIMATION :

- 6 ans catégorie U7
- 7 - 8 ans catégorie U9
- 9 - 10 ans catégorie U11



Autres catégories :

- 11 - 12 ans catégorie U13
- 13 - 14 ans catégorie U15
- 15 - 16 ans catégorie U17
- 17 - 18 ans catégorie U19

Notre club s'est enrichi, du point de vue technique d'abord, avec l'arrivée d'un arbitre pour représenter notre club, Sébastien Reverdy, et avec la double réussite de Benjamin Spoto à son examen d'arbitre et également à son stage d'initiateur.

L'encadrement des équipes seniors est modifié pour la nouvelle saison : deux nouveaux entraîneurs Ludovic RICHARD et Eric FACHE auront la charge de continuer à faire progresser nos joueurs.

Ils remplacent Aimery LEVITTE que nous remercions pour le travail accompli depuis cinq ans. Bien sur Aimery reste au club, car nous avons besoin de tous nos éducateurs.

Bienvenue aux nouveaux licenciés, merci aux bénévoles, sponsors et dirigeants et rendez-vous l'été prochain pour l'inauguration de notre nouveau stade !....

Toutes les personnes souhaitant rejoindre le club en tant que joueurs, éducateurs, dirigeants doivent se faire connaître auprès d'un membre du bureau.

Bonne saison à tous
Le président



■ ENFANTS D'AILLEURS ■

Comme vous le savez, l'**association créée en 2001, parraine cinquante enfants en Ethiopie et au Brésil.**

Elle les nourrit, les scolarise et assure un contrôle médical régulier pour eux et leur famille.

Ainsi au printemps 2009, plus d'une centaine de personnes ont bénéficié d'examens médicaux approfondis à Addis-Abeba : examen clinique, analyse biologique, radiographie, ophtalmologie, sous l'égide de l'association.

Environ 10% de ceux qui ont accepté le test HIV ont été diagnostiqués séropositifs.



ENFANTS D'AILLEURS

Nous assurons le suivi des enfants malades pour un budget de presque 1500 € cette année.

Afin de contribuer au financement de nos actions nous avons fondé en 2005 une maison d'éditions relevant du droit commercial et fiscal des entreprises, qui a déjà publié huit ouvrages et dont l'intégralité des droits d'auteurs est reversée à l'association humanitaire.

Vous trouverez des informations sur l'association et les éditions sur notre site :

www.enfants-dailleurs.org

Nous vous invitons à le consulter et à découvrir nos livres : ouvrages de photos, d'art, de sciences humaines ou de spiritualité.

Les deux premiers publiés ont eu le « coup de cœur » de PPDA dans son émission « Place aux livres » sur LCI.

En achetant des livres en 2010, recommandez-vous du Petit Renaillot, vous bénéficierez d'une remise exceptionnelle de 20% et effectuerez un geste solidaire !

Enfants d'ailleurs : 514, chemin de Serclier-38260-Faramans
Asseda2003@yahoo.fr - 04 74 54 21 81



■ FARADANSE ■

En janvier, Faradanse a animé un stand au 1er forum des associations de la commune.

Le gala de danse du juin s'est merveilleusement bien déroulé.

Les danseuses ont fait de très belles prestations.

Les spectateurs étaient ravis.

Merci à toutes et à tous : danseuses, parents qui nous aident à installer et à ranger après le spectacle, Pascal Deny l'animateur qui met de l'ambiance tout au long de la soirée, mamans qui nous aident pour la confection des costumes..

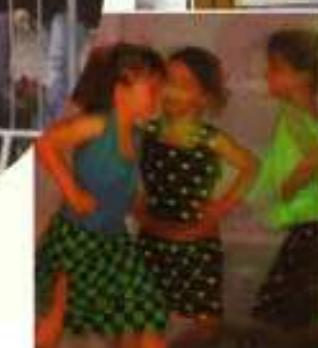
En cette fin d'année 2009, Faradanse a participé, le 4 décembre, au spectacle du Téléthon. Le gala de Noël, du 19 décembre, a connu un franc succès malgré la présence de la neige.

L'année prochaine le gala aura lieu le 26 juin. Mais avant il y

aura une vente de plants de fleurs et de légumes sur la place du village le 25 avril 2010.

Il reste quelques places dans les groupes si vous voulez nous rejoindre.

Contact : P Laniel 04 74 54 29 95.



■ FORUM DES ASSOCIATIONS DU 31 JANVIER 2009 ■

Le Samedi 31 Janvier, de 14 h à 18 h, Faramans a organisé son 1er Forum des associations.

16 associations ont tenu un stand (posters, vidéos, brochures, photos...) pour présenter leur activité.

En parallèle, une exposition sur le patrimoine de Faramans était visible. Les visiteurs ont pu découvrir des photos de Faramans d'hier et d'aujourd'hui.

Un guide pratique de Faramans conçu par la municipalité a été remis aux personnes présentes.

A 18h, Mr le Maire et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux habitants de la commune. A cette occasion, les activités économiques (artisans, commerçants,

industriels et médicales) et associatives du village ont été décrites.

Le verre de l'amitié a clôturé ce 1er Forum des associations.

La 2nde édition de ce forum aura lieu dans 2 ans.





JOURNÉE DES CLASSES EN 9

La première « Journée des classes », à Faramans, date de l'an 2000.

Pour les Renaillotes et Renaillots, nés en 9, c'était donc une première.

Dès avril, un groupe constitué de un à deux représentants de



Ensemble des conscrits

chaque dizaine a commencé à préparer la journée.

Après avoir fixé la date des retrouvailles au Dimanche 30 Août, il a fallu définir un menu et prévoir toutes les boissons qui accompagneraient le repas.

Tous les habitants nés en 9, et ceux qui ont quitté le village (mais qui ont fréquenté l'école publique) ont été invités.

Les conjointes ou conjoints n'étant, bien entendu, pas oubliés.

108 personnes, de 10 à 90 ans, ont répondu positivement à l'invitation.



90 ans les séparent

Ces préparatifs réalisés, le jour J est vite arrivé.

Après s'être vu remettre la cocarde de sa dizaine, chaque classard (et plus particulièrement les bébés de l'année et le doyen, Mr PEYRON Camille) ont posé pour les traditionnelles photos devant le Centre Culturel.

Après l'apéritif, tous se sont installés aux tables parfaitement décorées, afin de déguster le succulent repas préparé par le traiteur Amouroux.

La journée s'est terminée autour de blagues, de chansons et de parties de pétanque...

La mission du groupe des organisateurs s'est, elle, prolongée jusqu'à début novembre.

C'est à cette période que chaque classard a reçu une photo de son groupe d'âge ainsi qu'un cliché d'ensemble.

On signalera que les nombreuses réunions de préparation et de bilan se sont toutes déroulées dans la convivialité et la bonne humeur.

Après cette mémorable journée, les classes en 9 passent le flambeau à leurs amis nés en 0 tout en commençant à réfléchir au banquet de 2019 !



Les 10 ans



ACCA

A l'écriture de cet article, la saison 2009-2010 bat son plein.

L'effectif des chasseurs de notre ACCA est toujours en baisse : cette année 49 adhérents, 52 en 2008, 55 en 2007, ceci malgré l'arrivée de 3 jeunes chasseurs.

Le seul point positif c'est que la moyenne d'âge a baissé.

Malgré la sécheresse, le petit gibier était présent sur le territoire.

Tout au long de l'été, nous avons alimenté des points d'eau dans la plaine.

Nous avons chassé le lièvre 3 dimanches matin.



Le quota fixé lors de l'assemblée générale était de 28. Nous avons prélevé 25 lièvres dont 65% de jeunes.

En ce qui concerne les activités hors saison, nous avons organisé, courant juillet, une journée pour l'aménagement et l'entretien des agrainoirs et abreuvoirs pour le petit gibier.

Pour le chevreuil, tous les postes ont été réimplantés, et 3 nouveaux miradors mis en place.

Nous avons également nettoyé les abords de la cabane et refait toute la peinture extérieure.

Nous attendons un branchement d'eau potable qui doit être réalisé par la commune à proximité de la cabane.

Je pense que tout le monde a pu remarquer la jachère fleurie qu'a bien voulu réaliser Henri BARLAND que je remercie. Elle se situe en bordure du bois de Moleize.

A ce sujet, si d'autres agriculteurs en activité souhaitent en réaliser une l'année prochaine, prendre contact avec le président au 04 74 54 21 94.

Je rappelle que la fédération des chasseurs de l'Isère finance entiè-



rement la semence et accorde une prime en fin d'année au propriétaire.

La superficie de la jachère ne doit pas excéder 70 ares.

Rendez-vous le 24 janvier 2010 pour la matinée boudins et saucisses, et le 27 Février pour le repas chevreuil.





■ FNACA DE FARAMANS ■

Réunion de Secteur FNACA de La Côte St André.

Le Jeudi 28 Mai 2009 à la salle des fêtes de FARAMANS s'est déroulée la réunion trimestrielle du secteur de La Côte-St-André.

En l'absence de Daniel BOUVIER, Président du Comité local, c'est le vice-Président Robert BAULE qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux 80 adhérents de la Fédération provenant des localités et cantons voisins.

Le Maire Gilbert RICHARD après quelques chaleureux mots d'accueil, présentait la commune de FARAMANS dans les moindres détails.

Jean-Pierre BARBIER, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes souhaitait bonne réunion à tous, rappelant son attachement et son soutien à la FNACA dans ses revendications et ses actions en faveur des manifestations patriotiques.

Roger PONTET Responsable de Secteur assurait la Présidence de la séance. L'ordre du jour comportait un compte-rendu des commémorations du 19 Mars 1962 date du cessez le feu en Algérie.

Toutes précisions ont été données sur les manifestations organisées à PARIS, au Mémorial Départemental de MONTFERRAT, dans les villes de GRENOBLE, VIENNE, LA TOUR DU PIN ainsi que dans la plupart de nos villages.

Les actions revendicatives ont été détaillées portant sur la préparation du budget 2010 des anciens combattants, sur les actions en faveur des veuves d'anciens combattants et sur l'officialisation de la date du 19 mars.

A l'issue de cette séance de travail une collation conviviale regroupait tous les participants.

Voyage annuel

Le Dimanche 6 Septembre, les adhérents du Comité F.N.A.C.A. et leurs conjointes se sont retrouvés pour la sortie annuelle d'une journée à VASSIEUX EN VERCORS.

Après une courte halte à ST NAZaire EN ROYANS, ils reprenaient la route en direction de VASSIEUX, pour une visite du

Mémorial de la Résistance.

Le Mémorial est l'étape centrale du parcours qui incite à découvrir les lieux où se sont déroulés les évènements tragiques du Vercors. Il offre par sa sobriété et sa représentation symbolique une image de ce que fut les années sombres de la deuxième Guerre Mondiale : La Résistance.

Le Mémorial a été construit dans un lieu isolé du monde et des regards. Trouvant abri au sein de la roche, entouré de pins et de genévrier, ce bâtiment est dissimulé tout comme le furent les hommes et les femmes qui se réfugièrent dans la clandestinité.

En dehors de toute construction, en limite de falaise, ce site permet d'avoir une perspective sur l'ensemble du massif, et en particulier sur la plaine de VASSIEUX. Il respecte le site naturel et historique.

Après le repas servi dans un Restaurant à VASSIEUX, l'autocar reprenait la route en direction de DIE, par le Tunnel du ROUSSET où chacun a pu admirer un magnifique paysage montagnard.

Cette journée bonne ambiance s'achevait, et rendez-vous était donné à l'année prochaine.

Le Bureau de la F.N.A.C.A.



■ LE CLUB DE L'AMITIÉ ■

Arrivant en fin de saison, ces quelques mois de recul nous permettent de nous remémorer les activités de l'année écoulée. Nous ne retiendrons que les manifestations les plus marquantes.

- Sur la bonne santé de notre association, tout d'abord, nous affichons la satisfaction d'avoir enregistré trois nouvelles adhésions, **portant ainsi notre effectif à 69 membres**.

- Lors de l'Assemblée Générale du 29 janvier, le Bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Depuis sa mise en place, fin 2006, pour des raisons personnelles ou de santé, deux postes ont changé de titulaire. Mme Rachel MOSCA est devenue secrétaire adjointe, tandis que Mme Marie-Claude Leblanc entrail au Conseil d'Administration. L'adhésion à la Fédération Nationale des Aînés Ruraux a été décidée cette année.

Cet organisme possédant une représentation nationale regroupe près de 200 clubs dans le département de l'Isère. Les associations adhérentes bénéficient de prestations, services et conseils.

- La journée «portes ouvertes» du dimanche 5 avril a connu le succès habituel. Merci aux nombreux visiteurs.

ce lac. Il faisait ce jour-là une chaleur étouffante, la climatisation du car était particulièrement la bienvenue.

- Après deux semaines d'interruption fin août, nous avons repris les réunions du jeudi et nous avons participé activement à la Foire aux châtaignes du 17 octobre. Notre stand bien garni en pognes et pâtisseries diverses était totalement vide à



Succulentes pognes et autres plaisirs.

16 heures. Les fameux «Striblets», dont la recette est jalousement gardée ont régalé de nombreux visiteurs.

- Signalons enfin une activité très intéressante, initiée en début de saison : l'examen de photos anciennes, voire très anciennes (groupes, mariages, fêtes de famille), cartes postales et vieux documents concernant la vie de notre commune. Visitez vos tiroirs, c'est un plaisir travail de mémoire collective...

- Toutes les personnes retraitées ou autres, intéressées par notre Club, peuvent nous rejoindre... Elles seront les bienvenues. Nos rencontres ont lieu tous les jeudis (sauf jours fériés) de 14 à 18 heures.

- Enfin, merci à tous les adhérents pour leur participation assidue dans la bonne humeur.

Le Bureau du Club de l'Amitié





■ VOYAGE DU SYNDICAT AGRICOLE : croisière sur le lac de Vouglans ■

Samedi 25 juillet 5h30 place du Tailleur.

Départ par un temps mitigé, un peu nuageux et frais... Mais la journée fut un très grand plaisir pour les 45 voyageurs et même, le soleil a parfois frappé fort !

Après quelques heures de route, les superbes forêts du haut Jura couvrent des reliefs en forme de falaises et alternent avec de belles prairies bien vertes.

C'est déjà la première étape : arrêt à Thoiria où un jeune fromager nous accueille pour nous faire une démonstration de la fabrication du fameux «Comté», une meule de 50 kg à partir de 450 litres de lait de vache dans un immense chaudron en cuivre. Les questions fusent et les réponses arrivent, précises, scientifiques, techniques.

L'appellation d'origine contrôlée (AOC) est très exigeante... A la fin, les produits sont dégustés et achetés avec plaisir. La boutique contient également des productions du territoire, travail du bois notamment, contenues dans de belles vitrines.

La deuxième surprise se situe à peu de distance, car, par le pont de la Pyle, on atteint la Tour de Meix, au bord de l'immense lac de Vouglans. Un magnifique bateau blanc nous attend ! Après un embarquement immédiat, le Capitaine nous souhaite la bienvenue et sans attendre, l'apéro nous est servi pendant que le navire appareille pour une croisière de 2h30.

Un bon repas nous est servi pendant que nous voguons paisiblement... Les conversations vont bon train et les explications nombreuses et détaillées renseignent les plus curieux.

Ce lac est de couleur verte, long de 36 km et profond de 50 à 60 mètres, et ses eaux sont retenues par le «barrage voûte» de Vouglans.



Tout le monde est enchanté, le soleil brille d'un vif éclat, l'ambiance est au beau fixe. Le bateau le «Louisiane» accoste tout doucement.

On reprend le car pour Clairvaux les Lacs où nous attend une troisième surprise ! Dans un bâtiment tout neuf, très bien agencé, un extraordinaire musée rempli d'une centaine de maquettes entièrement en bois, fabriquées à la main par un artiste génial. Anciennes machines agricoles, tracteurs, batteuses, moissonneuses-lieuses, locomotives, automobiles anciennes, motos (Harley Davidson), avions, bateaux (le Richelieu)... Chacun s'attarde volontiers et se souvient... Avant de quitter la

salle on jette un coup d'œil aux nombreux tableaux du Maître qui représentent des scènes champêtres d'un temps révolu...

Un seul regret cependant : interdiction de photographier ! Tant pis, on achète quelques cartes postales, et quelques babioles, on se désaltère car il fait chaud ! Et on remonte dans le car.

C'est une foule de souvenirs qui se bousculent dans les têtes... On roule et tout doucement la fin du voyage approche.

Un grand merci aux organisateurs et rendez-vous dans deux ans.



■ CCAS ■

Le dernier dimanche de novembre, le loto familial du C.C.A.S. accueille une nombreuse assemblée de joueurs.

En toute convivialité, chanceux ou moins heureux attendent le tirage des numéros afin de se voir remettre de nombreux lots.

La recette de cette manifestation aide à l'organisation du repas des séniors, servi le 1er dimanche de décembre.

De plus, elle contribue à la confection de colis remis aux Faramantois, retirés dans différentes maisons de retraite.



■ SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE FARAMANS ■

En cette année 2009, l'association a fait l'achat d'un orgue Content à la société Costa Pianos Roy, à Lyon. Il apporte un air plus mélodieux à son utilisatrice (Mme Lucile BOURDAT) et à l'assemblée paroissiale.





■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG ■

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA BIÈVRE ET DU LIERS

Maison des Associations 38260 La Côte St André

Dates des collectes de sang 2010 :

- Faramans, au centre culturel, de 17h à 20h : Jeudi 29 avril - Mardi 9 novembre
- La Côte St André, à la salle Aile Nord, de 17h à 20h : Jeudi 4 février - Mardi 10 août
- Semons, à la mairie, de 17h à 20h : Lundi 22 février - Mercredi 25 août
- Gillonnay, à la salle des fêtes, de 17h à 20h : Mardi 19 mai - Jeudi 25 novembre

Assemblée Générale le vendredi 4 juin 2010 à 20h30

à la salle Aile Nord du Château Louis XI à la Côte St André.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre amicale auprès de :

Jacques Némoz - 38260 - Bossieu - Téléphone : 04 74 54 34 18



■ ADMR ■

Depuis plus de 60 ans, L'ADMR incarne les valeurs fortes du respect, de l'autonomie, de l'esprit d'entraide. Elle est présente dans toute la France.

Ses services peuvent vous changer la vie :

s'occuper de vos enfants, tenir votre maison, une aide précieuse lorsqu'on est fatigué, ou qu'une naissance s'annonce. Âgé, handicapé ou malade vous avez besoin d'une aide extérieure, faites confiance à l'Aide à domicile en milieu rural. (A.D.M.R.). Quelque soit votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut avec un personnel qualifié.

En 2008, l'activité vie quotidienne de l'association BIEVRE BURETTES représente 20 104 heures de travail réalisées chez 130 clients adhérents par 28 salariés sur nos 7 communes.

- Balbins • Faramans • Marcilloles • Ornacieux
- Pajay • Penol • Sardieu



Bureau ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h.
Tél. 04 74 54 29 45.

Les responsables du village

FAITES CONNAISSANCE
AVEC...

■ LE MARAIS DE FARAMANS ■

Le marais de Faramans ne peut rivaliser par son étendue avec le marais poitevin, mais il est un cas un peu à part : il n'est pas facile de le rattacher à l'une des quatre grandes familles de marais.

Il ne s'agit manifestement pas d'un marais littoral (alentours du Mont Saint-Michel) ni d'un marais d'embouchure (Camargue, Baie de Somme) ; il ne s'agit pas non plus un marais intérieur (dans une dépression ou une zone sans pente où l'eau s'accumule : Dombes).

Par élimination, il reste les marais de rivière, alimentés en eau, comme leur nom l'indique, par une rivière ; sauf qu'ici la rivière est souterraine : l'essentiel de l'eau du marais provient de remontées de la nappe phréatique.

Remarquable par sa faune et sa flore, une partie du marais a été classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Mais laissons de côté cet aspect pour nous intéresser à son histoire.

Le marais a beaucoup changé au cours de ces dernières décennies (creusement de l'étang, création du golf, aménagement de la roselière ...). Beaucoup se souviennent du marais tel qu'il était avant ces transformations ; mais auparavant ?

Remontons près de 2 siècles en arrière. Le premier cadastre (1830) nomme 'Les Marais' toute la zone située à l'est du hameau de la Charrière, jusqu'à la limite de Penol. Le plan cadastral montre une grande étendue bordée de fossés et traversée par deux bras de rivière, parfois assez larges, qui se rejoignent pour former la serve du moulin.

La partie la plus marécageuse de cette zone (près de 25 hectares) est propriété communale ; il n'y a là rien d'étonnant : dans tout le pays, les marais appartiennent très souvent aux communes.

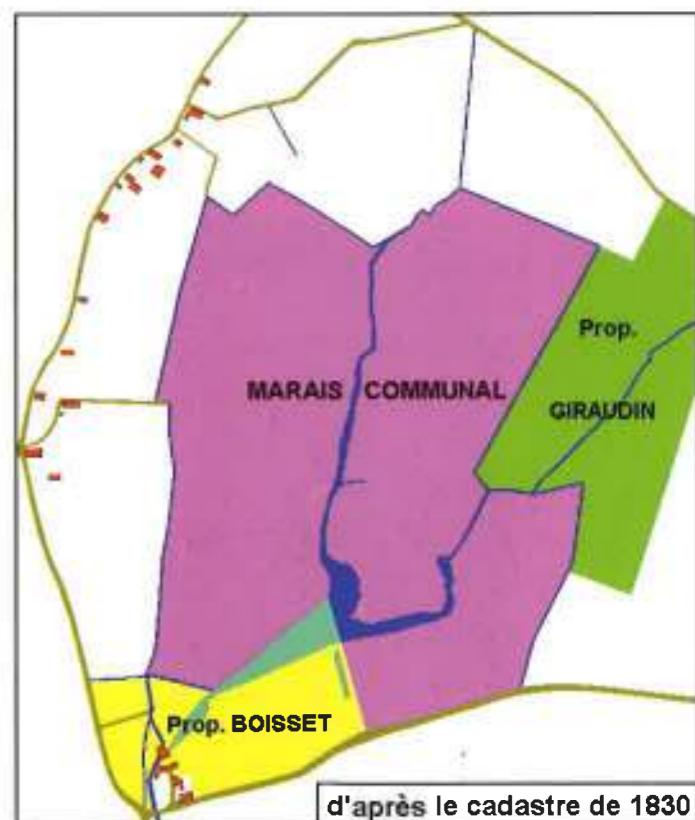
Tout le marais communal est classé dans la catégorie 'pâture' : il s'agit de terrains ou peuvent alterner herbages, bosquets, roseaux ... De moindre qualité que ceux qui sont classés 'pré', comme la majeure partie des terrains privés alentours. Parmi ces propriétés privées, il y a en deux qui sont assez étendues : la propriété Boisset au sud-ouest (plus de 4 hectares attenants au moulin) et la propriété Giraudin à l'est (7 hectares environ). En 1860, la Commune cède à M. Gonnet, maréchal-ferrant,

21 ares de terrain afin d'y établir une taillanderie (forge fabriquant des outils de coupe, comme des faux) qui deviendra plus tard une scierie (aujourd'hui propriété Terrot).

Cette même année, une loi fixe les conditions de la campagne d'assèchement et mise en valeur des marais communaux lancée par l'Etat : l'Etat peut financer et faire réaliser les travaux qu'il juge nécessaires, les communes devant ensuite rembourser le montant des travaux ; si elles sont dans l'impossibilité de le faire, elles doivent alors céder à l'Etat la moitié des terrains mis en valeur (loi du 28 juillet 1860).

Dès 1862, quelques habitants de Faramans ayant mis en avant l'insalubrité du marais et ses effets néfastes sur la santé, les Ponts et Chaussées montent un dossier de dessèchement du dit marais.

En 1862 et 1863, avec le soutien de la majorité de la population, le conseil municipal fait plusieurs fois part aux autorités





■ LE MARAIS DE FARAMANS ■

préfectorales de son opposition au projet, avec les arguments suivants :

le marais n'est ni nuisible à la santé (les fièvres évoquées ne sont plus fréquentes à Faramans qu'ailleurs) ni inculte ; il ne rentre pas dans le cadre de la loi dont le but déclaré est de combattre l'insalubrité et de mettre en valeur les terres incultes ; le coût estimé des travaux est bien supérieur au gain qu'on peut en attendre ;

il est à craindre que ces travaux ne fassent diminuer la ressource en eau d'un secteur plus vaste que le marais lui-même, conduisant à une diminution de la productivité des prairies alentours ;

il est peut-être même également à craindre que le fonctionnement du moulin et de la taillanderie soit mis en péril.

Le maire (Auguste-André Chuzel, ancien notaire) conclut un courrier au préfet en déclarant : «Le dessèchement ne sera pas



seulement nuisible à la localité, mais il sera désastreux ; car enlever ou anéantir le fourrage et le pâturage à un pays, c'est le priver de sa principale richesse».

En vain : le projet est approuvé par décision ministérielle du 21 juin 1864, et les travaux déclarés d'intérêt public par un décret du 18 mars 1865. Le 17 juillet 1865, le conseil municipal réitère son opposition au projet. Toujours en vain : les travaux sont réalisés en 1865-1866.

En 1867, la Commune porte une réclamation concernant le chemin rural n°17 qui relie la Charrière à la route de La Côte à travers le marais et qui a été coupé par plusieurs canaux. L'administration prétend que ce chemin n'était pas empierré, inondé une bonne partie de l'année et inutilisé depuis la création de la route de La Côte ; la Commune conteste, arguant qu'il n'était nul besoin d'empêtrer ce chemin le sol était naturellement solide, que l'eau des Eydroches ne s'étend jamais sur plus de quelques centimètres de hauteur et que ce chemin était très fréquenté, permettant de relier la Charrière et la route de La Côte ou la Ranche en économisant 400 mètres.

La Commune dut obtenir gain de cause, car cette question ne revint pas sur le tapis. A noter que le cadastre n'indique aucun chemin traversant le marais ; on ne peut donc que supposer que son tracé devait être approximativement celui qu'on a pu connaître par la suite.

En 1869-1870, débat sur la nécessité d'établir un barrage sur le grand canal pour garantir l'alimentation en eau du moulin et des prés au sud du marais ; lorsque l'intérêt de ce barrage fut démontré, nouveau débat sur sa nature et son dimensionnement.

En 1870, on peut dire que tous les problèmes techniques étaient résolus ; les travaux ne semblaient pas avoir eu toutes les conséquences néfastes que l'on pouvait craindre ; il ne restait que le problème financier.

Dès 1868, la Commune faisait remarquer : que l'administration avait estimé la valeur du marais avant travaux à 800 francs l'hectare, soit environ 20000 F le tout ; que le montant des travaux était de 22685,81 F, ce qui représente plus que la valeur initiale du marais ;



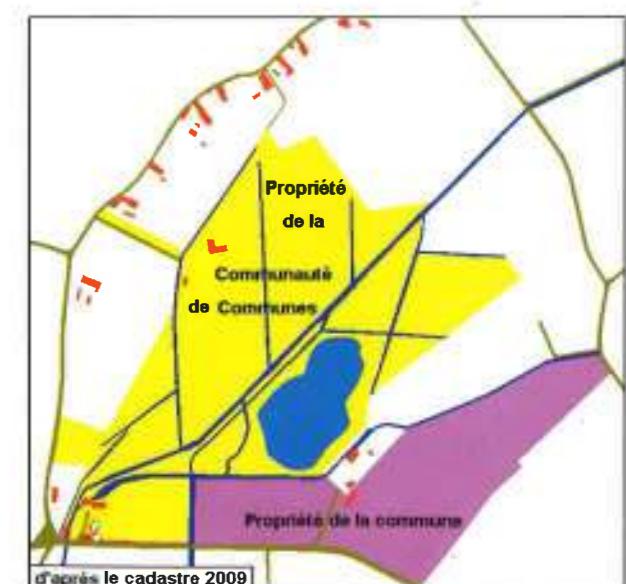
■ LE MARAIS DE FARAMANS ■

de pâture pour les bovins de 1.25 F par an et par tête.

La Commune remporte l'adjudication pour un montant de 2200 F seulement. En conséquence, l'augmentation des contributions est revue à la baisse, ainsi que le droit de pâture qui sera de 0.75 F. En 1887, 39 personnes payaient ce droit de pâture pour un total de 136 bêtes (1 à 8 par personne). En 1904 il n'y avait plus que 69 bêtes appartenant à 22 propriétaires, mais le droit de pâture était passé à 1.25 F par tête.

En 1906, il est décidé de diviser le marais en 13 lots qui seront, chacun, loués au plus offrant. En 1937, certains lots étant jugés trop étendus, le découpage est revu afin de composer 18 lots, toujours attribués aux enchères publiques pour 9 ans.

Aujourd'hui, l'utilisation agricole du marais communal a disparu. Une partie du marais n'est d'ailleurs plus communale : elle a été cédée à la Communauté de Communes (alors District) qui a de plus acquis l'ancienne propriété Boisset-Chevalier. De son côté, la Commune a acquis de nouveaux terrains côté est ; sur ce secteur, le nouveau terrain de football est la dernière réalisation en cours. Et d'autres changements verront peut-être le jour dans les années à venir.



■ SICTOM ■

Que se passe-t-il au SICTOM de la Bièvre ?

Le Tri n'a pas « la cote »

Pour la 1ère fois, on constate une diminution des performances sur le tri de nos déchets à recycler, et trop de refus de tri !

Réagissons !!! Le geste de tri reste indispensable pour protéger notre environnement, alors ne perdons pas de vue les consignes pour faire le bon tri !

Le Tri : Quel est le bon geste ?

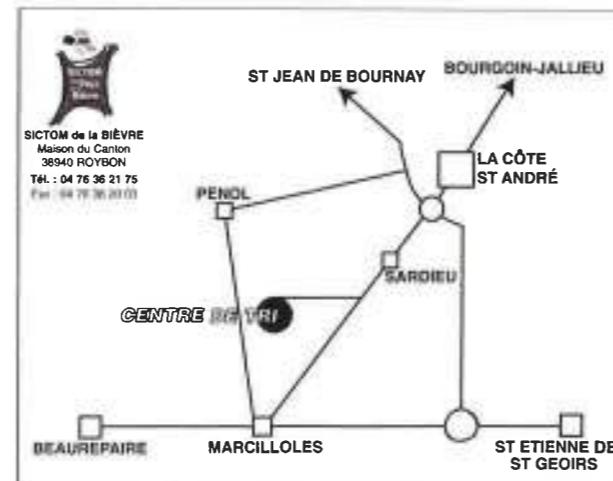
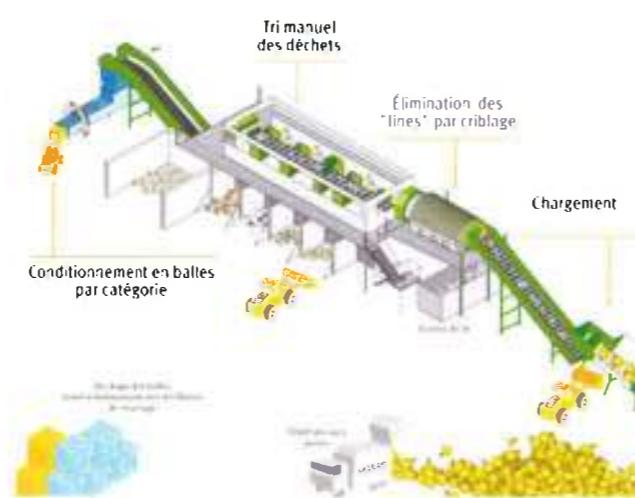
Ce document est disponible en Mairie et auprès du SICTOM

**Evènement !**

Cette année 2010 marquera les 10 ans de la collecte sélective sur le territoire du SICTOM. Ainsi, **le 5 Juin 2010**, nous vous attendons au centre de tri du SICTOM pour une journée d'échanges, d'informations, et surtout de divertissements.

Vous pourrez, comme tous les ans lors des portes ouvertes, visiter les installations du centre de tri et du centre d'enfouissement technique, comprendre le cheminement de vos déchets, du conteneur jusqu'au nouveau produit recyclé. Mais surtout participer aux différents jeux concours avec de nombreux lots à la clef, et les spectacles pour les petits comme pour les grands qui vous feront rire tout en vous conseillant sur les gestes simples pour mieux consommer.

**Rendez vous le Samedi 5 Juin 2010
au Centre de Tri du SICTOM à Penol
de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Plan d'accès :**Schéma de fonctionnement du Centre de Tri :****Collecte des piles et des cartouches d'impression usagées :**

Nous vous rappelons que la collecte des piles est en place dans les mairies, écoles primaires, collèges et lycées.

La collecte des cartouches usagées de fax, imprimantes, photocopieurs est également en place dans les mairies.

N'hésitez pas à les rapporter !!

Les piles et les cartouches sont ensuite traitées par des entreprises spécialisées, en vue d'un recyclage.

Chasse à la cartouche :

Les déchèteries intercommunales sont maintenant équipées pour recevoir les douilles de carabines et de fusils de chasse vides.

Alors, ayez le bon réflexe, pensez à ramasser vos douilles et nous pourrons leur donner une deuxième vie.

Le compostage domestique :

Les commandes de composteurs reprendront dans le courant du premier semestre 2010.

En attendant, nous encourageons la pratique du compost en tas fonctionnant aussi bien qu'un compost dans un bac fermé.

Le principe est le même, et contrairement aux idées reçues, un compost en tas n'émet pas plus d'odeurs nauséabondes qu'un compost en bac.

S'il est équilibré, votre compost doit sentir le sous-bois, une odeur fraîche et non pas la pourriture, preuve d'un problème d'humidité. Il peut aussi s'agir d'un déséquilibre entre matières

azotées et matières carbonées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les guides composteurs de votre territoire, ces personnes ont reçu une formation afin de promouvoir le compostage domestique et en expliquer les principes aux habitants.

Leurs coordonnées vous seront transmises sur simple demande auprès du SICTOM (04.76.36.21.75)

**NOUVEAU !**

À partir du mois de MARS 2010, le SICTOM des pays de la Bièvre disposera d'un site Internet où vous pourrez retrouver toutes les actualités du tri, des informations sur le fonctionnement du syndicat, et télécharger des documents utiles tels que des brochures d'information sur le compostage domestique, les dernières consignes de tri ou les bons de commande pour les composteurs. Retrouvez toutes les informations sur :

www.sictom.bievre.fr

■ SICTOM ■

Calendrier Festif 2010

30

Janvier

Dimanche 10
Mardi 12
Dimanche 24

Vœux de la Municipalité à 11 h
Rencontre du Centre de Généalogie
Matinée Boudins de la Ste de Chasse

Salle des fêtes
Salle de réunion
Salle d'animation

Février

Jeudi 4
Mardi 9
Dimanche 14
Samedi 27

Collecte de Sang de 17 h à 20 h
Rencontre du Centre de Généalogie
Loto du Club Sportif – Foot -
Repas de la Ste de Chasse

Salle des fêtes
Salle de réunion
Salle des fêtes
Salle des fêtes

Mars

Mardi 9
Dimanche 14
Vendredi 19
Dimanche 21
Dimanche 28

Rencontre du Centre de Généalogie
Bourse d'échanges Moto de Retour de Kick
Cérémonie U.M.A.C. F.N.A.C.A. à 11 h
Matinée Saucisses du Sou des Ecoles
Portes Ouvertes au Club de l'Amitié

Salle de réunion
Base de loisirs
Monument aux Morts
Salle d'animation
Salle des fêtes

Avril

Mardi 6
Dimanche 25
Jeudi 29

Rencontre du Centre de Généalogie
Vente de plants et fleurs de Faradanse
Collecte de Sang de 17 h à 20 h

Salle de réunion
Place du Tailleur
Salle des Fêtes

Mai

Samedi 1er
Samedi 1er
Samedi 8
Mardi 11
Samedi 15
Lundi 24

Tournée du Muguet par les Consrits
Concours de Pétanque du Club Sportif
Cérémonie U.M.A.C. F.N.A.C.A. à 11 h
Rencontre du Centre de Généalogie
Concours de Boules, de la Boule du Marais
Tournoi de Foot du Club Sportif «Scolaires»

Base de loisirs
Monument aux Morts
Salle de réunion
Base de loisirs
Base de loisirs

Juin

Mardi 8
Samedi 12 et Dimanche 13
Dimanche 13

Dimanche 20
Samedi 26
Dimanche 27

Rencontre du Centre de Généalogie
Open des Renaillots
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick
Bal des Consrits
Fête de fin d'année du Club Sportif (cochon farci)
Gala de fin d'année de Faradanse
Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles

Salle de réunion
Golf de la Bièvre
Base de loisirs
Base de loisirs
Base de loisirs
Gymnase de Pajay
Base de loisirs

Calendrier Festif 2010

31

Juillet

Mardi 13
Samedi 17 et Dimanche 18
Samedi 24
Vendredi 30
Samedi 31

Feu d'artifice du C.E.R.F.
Rassemblement voitures « In Cox »
Voyage du Syndicat Agricole
Vogue des Conscrits
Vogue des Conscrits

Etang du Marais
Base de loisirs

Au Village

Août

Dimanche 1er
Lundi 9
Mardi 10
Dimanche 22

Vogue des Conscrits
Concours de boules, de la Boule du Marais
Collecte de Sang de 17 h à 20 h
Tournoi de Foot du Club Sportif « Adultes »

Au Village
Base de loisirs
Salle des fêtes
Base de loisirs

Septembre

Dimanche 5
Dimanche 12
Mardi 21
Dimanche 26

Voyage de la F.N.A.C.A.
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick
Rencontre du Centre de Généalogie
Obéissance canine « Dog Dancing » Concours régional

Base de loisirs
Salle de réunion
Base de loisirs

Octobre

Vendredi 1er
Dimanche 10
Jeudi 14
Samedi 16
Mardi 19
Dimanche 24
Jeudi 28

Réunion publique des préparatifs de la Foire
Ramassage des Châtaignes
Vendange des raisins
Foire aux Châtaignes
Rencontre du Centre de Généalogie
Matinée Boudins de la F.N.A.C.A.
Soirée de remise de prix des maisons fleuries

Salle de réunion

Base de loisirs
Salle de réunion
Salle d'animation
Salle des fêtes

Novembre

Mardi 9
Jeudi 11
Dimanche 14
Mardi 16
Dimanche 21
Vendredi 26
Dimanche 28

Collecte de Sang de 17 h à 20 h
Cérémonie U.M.A.C. F.N.A.C.A.
Concours de Coinche du Sou des Ecoles
Rencontre du Centre de Généalogie
Matinée Boudins du Club Sportif
Soirée de remerciements de la foire par le C.E.R.F.
Loto du Centre Communal d'Action Social

Salle des fêtes
Monument aux Morts
Salle des fêtes
Salle de réunion
Salle d'animation
Salle des Fêtes
Salle des Fêtes

Décembre

Vendredi 3 et Samedi 4
Dimanche 5
Mercredi 8
Samedi 11
Dimanche 12
Mardi 14
Samedi 18

Téléthon
Repas des séniors offert par le C.C.A.S.
Illuminations du village par l'U.P.I.F.
Vente de sapin du Sou des Ecoles
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick
Rencontre du Centre de Généalogie
Spectacle de Noël de Faradanse

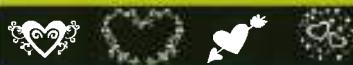
Salle des Fêtes
Salle des fêtes
Place du Village
Place du Tailleur
Base de loisirs
Salle de réunion
Salle des fêtes

etat civil



Félicitations aux parents

	NOM	PRENOM	DATE	LIEU
1	LAURENCIN Erwan	LAURENCIN Philippe et VERDIER Blandine	06-avr-09	VOIRON
2	MILAZZO Alicia	MILAZZO Sébastien et MOLINAROLO Laetitia	27-avr-09	VIENNE
3	CATEL Jules,	CATEL Didier et DUSE Sindy	22-mai-09	VOIRON
4	SERVERIN Quentin	SERVERIN Gilles et MESTRE Sandrine	22-juin-09	VILLEURBANNE
5	RABIEMONT Louis	RABIEMONT Julien et MURAT Nathalie	08-juil-09	GRENOBLE
6	GRIVIAUX Héloïse	GRIVIAUX François et SIRE Clotilde	07-sept-09	VOIRON
7	BOURDAT Maël	BOURDAT Frédéric et LARIOL Lison	30-oct-09	VIENNE
8	LAPLACE Elyne	LAPLACE Benoit et BENOIST Estelle	28-nov-09	ROUSSILLON



Meilleurs Vœux de bonheur aux nouveaux époux

	NOM	DATE
1	DELAY Eric, Jean	12-juin-09
	ERAUD Céline	
2	PERROT Jean-Luc, René	20-juin-09
	LEMARIEY Sylvie	
3	RENZULLO Alexandre, Umberto	27-juin-09
	TISIOT Vanessa	



Sincères condoléances aux familles

	NOM	PRÉNOM	DATE	AGE
1	SAILLER	Pierre	08-janv-09	71 ans
2	MOGNAT épouse BARLAND	Geneviève	11-janv-09	80 ans
3	LAURENT épouse RICHARD	Jacqueline	14-janv-09	76 ans
4	KIRILOFF épouse Hervé	Nadia	27-janv-09	81 ans
5	MOIUX	Claude	28-janv-09	75 ans
6	GARON	Marguerite	27-janv-09	93 ans
7	MONACO	Giuseppe	10-avr-09	73 ans
8	ARMANET épouse LAURENT	Gabrielle	30-mai-09	88 ans
9	VAUDAINE épouse GRENIER	Julia	23-juin-09	75 ans
10	DESPERIER épouse LEBRETTON	Josette	14-août-09	70 ans
11	BOURDAT	Denise	09-sept-09	81 ans
12	LAUREYS	Jean	25-sept-09	84 ans
13	BILLOT épouse MOIUX	Geneviève	26-sept-09	84 ans
14	FLACHER	Jérôme	27-sept-09	29 ans
15	PETIT épouse RUEFF	Yvette	01-oct-09	82 ans
16	LIATARD épouse MEILLAT	Jeanne	07-déc-09	91 ans